

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

BALAK

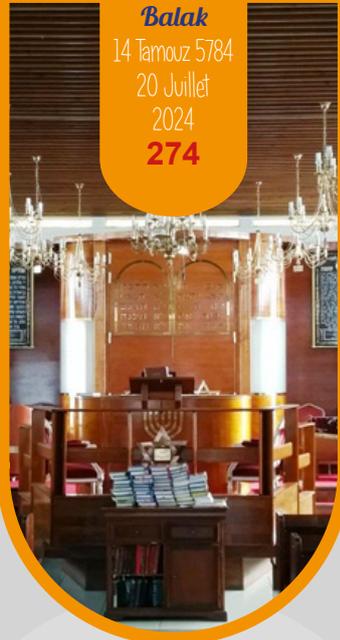
Balak était un homme mauvais, un roi immoral qui haïssait le Peuple Juif et souhaitait sa destruction. Pourquoi, dès lors, son nom a-t-il été immortalisé en devenant le nom de notre *Paracha*? Pour répondre à cette question, rapportons tout d'abord les propos du Talmud [Sanhédrin 63b]: «*Quand Oula arriva [à Babylone, venant d'Erets Israël]... Rava lui demanda: Où as-tu passé la nuit? [Oula] lui répondit: A Kalnebo (qui désigne le nom d'une idole). [Rava] répondit: N'est-il pas écrit: 'Et tu ne mentionneras pas le nom d'autres divinités'? [Oula] répliqua: Rabbi Yo'hanan enseigne ce qui suit: '[Le nom de] toute fausse divinité appelé dans la Thora peut être mentionné'*» Apparemment, une question se dégage: bien qu'il soit permis de mentionner le nom d'un faux dieu cité dans la Thora, il semble néanmoins que ce n'est pas souhaitable. *Oula* aurait certainement pu trouver un autre moyen pour répondre à la question de *Rava*, sans citer le nom de ce faux dieu. Cette difficulté peut être résolue en considérant l'explication de l'enseignement de *Rabbi Yo'hanan* proposée par certains commentateurs: «*Puisque la Thora mentionne [le nom d'une fausse divinité], celle-ci est annihilée. Pour la même raison que la Thora la mentionne, nous avons le droit de le faire.*» Il faut donc comprendre que le fait que la Thora cite un faux dieu enlève l'importance de ce dieu aux yeux de la personne étudiant cette partie de la Thora. Pour aller plus loin, chaque Juif désire observer la Thora et toutes ses *Mitsvot*, et s'éloigner des fausses divinités. Le fait d'étudier la Thora réveille ce désir profond, inspirant le Juif à se dévouer à la Thora et à nier toute autre forme de culte. Quand un Juif étudie la Thora et s'y identifie, il exploite le potentiel divin qu'elle contient. Cela lui donne la force de mentionner un faux dieu pour annihiler son influence. Nous pouvons désormais comprendre

l'attitude d'*Oula*. En quittant la sainteté d'*Erets Israël* et en pénétrant en Babylonie, *Oula* perçut la transition spirituelle et ressentit le besoin d'intensifier la négation des fausses divinités. Rassemblant la force de la Thora qu'il avait acquise de par son étude en *Erets Israël*, il mentionna le nom de cette idole avec l'intention d'annuler son influence. Nous pouvons maintenant répondre à notre question: Appeler une *Paracha* «*Balak*» est un moyen d'annihiler les forces qui lui sont associées. Comme le relate la *Paracha*, le projet de *Balak* fut complètement déjoué. Ainsi, le nom «*Balak*» est-il désormais une éternelle source d'influence positive, désarmant toute force cherchant à nuire au Peuple Juif. Le récit de notre *Paracha* raconte que non seulement le plan de *Balak* échoua, mais que *Bilaam*, engagé par *Balak* pour maudire le Peuple Juif, prononça de très puissantes bénédictions qui deviendront manifestes avec l'avènement du *Machia'h*. Aussi le nom de *Balak* n'évoque-t-il pas seulement à la négation du Mal, mais aussi sa transformation en une influence positive. La *Parachat Balak* suit la *Parachat 'Houkat*. Car c'est l'engagement absolu impliqué dans le nom '*Houkat*, (un '*Hok* étant un Commandement auquel nous obéissons inconditionnellement) qui rend possible la transformation du Mal en Bien. Quand une personne révèle l'étincelle de divinité de son âme et l'exprime par une dévotion illimitée à la Thora, elle influence son environnement, annihilant les influences indésirables et les transformant en bien. Et, à mesure que ce schéma s'étend à travers le Monde, nous nous approchons de l'accomplissement des Prophéties mentionnées dans notre *Paracha*: «... Une étoile sortira de Yaacov et un bâton se lèvera en Israël, écrasant tous les princes de Moav et dominant tous les descendants de Cheth...».

Collel

«Comment se fait-il que le nom de notre Paracha soit celui d'un Racha comme Balak?»

Balak
14 Tamouz 5784
20 Juillet
2024
274



Horaires de Chabbat

Hadlakat Nèrot: 21h27

Motsaé Chabbat: 22h45

1) Tout le monde a le devoir de jeûner le 17 Tamouz (le 18 Tamouz lorsque le jeûne est repoussé au lendemain), les hommes comme les femmes, excepté les cas particuliers suivants: a) Les enfants qui n'ont pas atteints l'âge des *Misvot* (13 ans pour un garçon, 12 ans pour une fille) sont totalement exempts de jeûner, et il n'est même pas nécessaire de les faire jeûner quelques heures, car il n'y a aucune notion de '*Hinoukh* (éducation) concernant les jeûnes imposés par nos Sages. b) Un malade – même sans gravité – ou une femme qui se trouve dans les trente jours depuis son accouchement, sont exempts de jeûner lorsqu'il s'agit d'un jeûne instauré par nos Sages, comme le 17 Tamouz. c) Les femmes enceintes, ainsi que les femmes qui allaitent, sont exemptes de jeûner le 17 Tamouz [la définition d'une femme enceinte correspond à trois mois de grossesse. A partir de trois mois de grossesse, la femme est exempte du jeûne. Cependant, si elle souffre de douleurs ou de vomissements, elle est exemptée de jeûner, même s'il ne s'est pas écoulé trois mois de grossesse. La définition d'une femme qui allaite concernant ce point, correspond aux vingt-quatre mois qui suivent la naissance.]

2) Lorsqu'un jeûne public qui tombe un Chabbath est repoussé au lendemain Dimanche, les trois *Baalé Brit* (le père du bébé, le *Mohel* et le *Sandak*), ainsi qu'un '*Hatan* et une *Kala* pendant leurs sept jours de réjouissance, sont exempts de terminer leur jeûne.

3) Le jeûne du 17 Tamouz débute à l'aube et se terminent à la sortie des étoiles. Si l'on ne dort pas, il est permis de se nourrir toute la nuit, jusqu'à l'aube. Si l'on a dormi: Selon le *Zohar*, il est strictement interdit de s'alimenter lorsqu'on a dormi durant la nuit, même si on se lève avant l'aube. Excepté boire de l'eau ou un café ou un thé que l'on a le droit de consommer jusqu'à l'aube, même si l'on a dormi. Selon les Décisionnaires, si avant d'aller dormir, on émet la condition de se lever avant l'aube pour consommer, il est permis de se nourrir avant l'aube, mais si l'on n'émet pas de condition, il est interdit de se nourrir avant l'aube.

(D'après le *Choul'hane Aroukh*
Orah 'Haim 550, 554, 559, 564)

לעילוי נשמות

♠Malka Sultana Gold Bat Florence Myriam ♠Michaël Ben Léa Layani ♠Fradji Haï Ben Zouiza Guedj ♠Meikha Bat Myriam

La roue de la fortune avait pris un mauvais tournant pour ce Juif jadis riche qui vivait dans la ville marocaine de Rabat. Il avait été forcé de quitter sa maison et errait de ville en ville, de village en village, à la recherche d'une bonne affaire qui lui permettrait de subvenir aux besoins de sa grande et nombreuse famille qui dépendait maintenant de lui. Il connut nombre de difficultés, mais il maintenait sa foi en Celui qui pourvoit à tout. Finalement, après plusieurs tentatives infructueuses, il réussit à amasser une importante somme d'argent. Il était maintenant en mesure de rentrer chez lui. Sur le chemin, il passa par la ville de Salé, qui n'est pas loin de Rabat. Comme il était déjà assez tard le vendredi, il pensa qu'il ferait mieux de rester à Salé pour le shabbat. Un bon ami de jeunesse qu'il n'avait pas vu depuis de nombreuses années vivait là, et il savait qu'il trouverait chez lui un accueil chaleureux. En effet, dès que son ami le vit, il insista pour que son invité surprise reste pour le Chabbath. Le voyageur fatigué accepta l'invitation avec plaisir. Avant l'allumage des bougies, il donna la sacoche contenant l'argent à son hôte afin que celui-ci la mette en lieu sûr et qu'il n'ait pas à s'en inquiéter pendant le Jour du Repos. Le samedi soir, le voyageur était impatient de rentrer à la maison. Immédiatement après la Havdala, il demanda à son ami sa sacoche d'argent. «De quoi parles-tu?» s'étonna son hôte. «Tu ne m'as jamais laissé d'argent.» L'invité abasourdi, ne pouvant en croire ses oreilles. Il faillit s'évanouir. Quand il retrouva ses esprits, il pria son ami de lui rendre l'argent pour lequel il avait travaillé si longtemps et si dur, et qui était essentiel à la survie de sa famille. L'hôte était hors de lui. «Tu as un sacré culot!» lui cria-t-il avec indignation. «Tu n'as pas honte? Tu as dormi dans ma maison, tu as mangé à ma table, et maintenant tu oses me jeter de fausses accusations!» L'homme se rendit rapidement compte qu'il n'y avait aucune chance que cet intrigant rende l'argent de son propre gré. Il décida qu'il ferait mieux d'aller immédiatement faire une réclamation au Beth Din (le tribunal rabbinique). À l'époque, le Rabbin de Salé était le fameux «Or Ha'Haïm», Rabbi 'Haïm Ben Atar. Les deux hommes se rendirent chez lui. Rabbi 'Haïm écouta attentivement les deux parties. Il aborda ensuite l'hôte: «Ce Juif réclame l'argent qu'il dit avoir déposé chez toi avant Chabbath. Qu'as-tu à dire?» «Ce n'est jamais arrivé», répondit l'homme. Cet homme me calomnie.» Rabbi 'Haïm se tourna vers l'invité. «Peut-être y avait-il un témoin au moment où tu dis-lui avoir remis ton argent?» L'homme déjà abattu se sentit aller encore plus mal: «Non, il n'y avait pas de témoin. Juste avant Chabbath, nous nous sommes assis sous un arbre. C'est alors que j'ai enlevé ma sacoche et la lui ai remise pour qu'il me la garde jusqu'à samedi soir.» «Sous un arbre? Très bien!» s'écria Rabbi 'Haïm avec enthousiasme. «Retourne là-bas et demande cet arbre pour qu'il témoigne en ta faveur!» Le voyageur fut décontenancé par la demande du rabbin, mais il connaissait bien la réputation de Rabbi 'Haïm, comme faiseur de miracles. Il se leva et sortit de la maison, sans remettre en cause les instructions du grand Rabbin. Après quelques minutes, le Or Ha'Haïm remarqua que l'homme avait certainement déjà atteint l'arbre. «Que voulez-vous dire, Rabbi?» dit l'autre homme. «Cet arbre est très loin d'ici.» Regardant sévèrement l'homme droit dans les yeux, Rabbi 'Haïm déclara: «Rends immédiatement son argent à ce pauvre Juif innocent!» Voyant la surprise sur le visage de l'homme, le Rabbin se caressant la barbe, ajouta: «Si tu n'as pas reçu de ses mains l'argent sous cet arbre, comment sais-tu où celui-ci se trouve?» L'homme pâlit. Sans dire un mot, il rendit rapidement l'argent qui lui avait été confié. Après être finalement rentré chez lui, le commerçant utilisa la plupart de ses économies durement gagnées pour des investissements judicieux et, avec l'aide de D.ieu, il redevint à nouveau riche comme il l'avait été auparavant. **Le 15 Tamouz est le jour de la Hiloula du «Or Ha'Haïm», Rabbi 'Haïm Ben Atar.**

Réponses

Bien qu'il soit dit: «le nom des méchants périra» (Proverbes 10,28), le nom de notre Paracha (partie intégrante de la Thora éternelle) est celui du méchant Balak. Rapportons trois explications pour lever cette difficulté: 1) Le Midrache enseigne que Balak, roi de Moab, détestait le Peuple Juif plus que tous les autres ennemis d'Israël de l'époque. Cependant, son «mérite» consistait à afficher sa haine envers les Juifs, contrairement aux autres ennemis d'Israël – comme Bilaam – qui dissimulaient leur haine sous de belles paroles empreintes d'hypocrisie. C'est pour cela que Balak «mérita» que la Paracha soit appelée par son nom, comme l'enseigne Rabbi Meïr de Parmichlane: «Balak fut un Goy Cacher, car il a accompli à la lettre (et ouvertement) la Halakha: 'Essav haït Yaacov' [voir Rachi sur Béréchit 33, 4].» Aussi, pouvons-nous noter que son nom בללק est une contraction de בלל – «Il vient frapper» (sans ruse). 2) La Paracha de Balak témoigne de la transformation du Mal en Bien et de l'Obscurité en Lumière. En effet, le Machia'h (symbole de la Lumière) sera issu du roi David, lui-même descendant de Balak (symbole de l'Obscurité) [le roi David fut l'arrière petit fils de Ruth la Moabite qui se convertit et épousa Boaz, et qui fut elle-même une petite fille de Balak]. C'est pour cela que notre Paracha porte le nom de l'impie Balak; pour nous enseigner que ce roi Goy est à l'origine de la transformation du Mal (des non-Juifs) en un bien aussi grand que celui de la Royauté de la Maison de David et du Roi Machia'h. Aussi, est-il inscrit dans notre Paracha, la Prophétie concernant la venue du Machia'h: «Une étoile va émaner de Yaacov et un bâton s'élèvera d'Israël, il écrasera les coins de Moab, il démolira les fils de Cheth» (Bamidbar 24,17) [Likouté Si'hot]. 3) En louant les services de Bilaam pour maudire le Peuple Juif, Balak a permis – en fin de compte – la révélation prophétique du Machia'h dans la Thora, base de la croyance en la Délivrance finale. En effet, voyant qu'il ne pouvait désobéir à la voix de D.ieu, Bilaam décida d'avertir Balak de ce que Israël fera à Moab et aux autres Nations à la fin des Temps, par l'intermédiaire des deux Machia'h: David et son illustre descendant: «... Quiconque ne croit pas en lui, ou qui n'attend pas sa venue, ce n'est pas simplement les prophètes autres qu'il nie, mais la Thora et Moché notre maître... Dans le chapitre de Balaam aussi il y est fait référence, et là il prophétise sur les deux Machia'h: sur le premier Machia'h, qui est David, qui sauva Israël des mains de ses oppresseurs; et sur le dernier Machia'h qui se lèvera d'entre ses fils, qui sauvera (finalement) Israël. Et [voici ce qu'il y est dit (Bamidbar 24, 17-18): 'Je le vois mais pas maintenant', c'est David; 'Je l'aperçois mais il n'est pas proche', c'est le roi Machia'h. 'Une étoile s'élance de Yaacov', c'est David; 'Un sceptre s'est levé en Israël', c'est le roi Machia'h. 'Il écrasera les sommets de Moab', c'est David... 'Il détruira tous les fils de Seth', c'est le roi Machia'h. 'L'Idumée sera son héritage' c'est David... 'Il deviendra son héritage...', c'est le roi Machia'h...» [voir HaRambam - Lois des rois 11, 1]



La perle du Chabbath

Il est écrit: «Et il (Bilaam) proféra son oracle en ces termes: "Parole de Bilaam, fils de Béor, parole de l'homme **au clairvoyant regard** שְׂתָם הַעֵין (Chétoum Haayin), de celui qui entend le verbe divin, qui perçoit la vision du Tout-Puissant il fléchit, mais son œil reste ouvert» (Bamidbar 24, 3-4). Quel est le sens de l'expression: «**au clairvoyant regard** שְׂתָם הַעֵין (Chétoum Haayin)»? 1) Rachi rapporte deux commentaires: a) «Son œil avait été crevé et jeté au-dehors et son orbite paraissait ouverte (Chatoum)... Nos Maîtres ont enseigné: Lorsqu'il a affirmé: '[Qui peut compter la poussière de Yaacov], **nombrer la semence d'Israël?**' (Bamidbar 23, 10), [C'est-à-dire] que le Saint béni soit-Il recense les accouplements d'Israël et épie la goutte de semence qui donnera naissance à un Juste [Nidda 31a], il s'est dit: 'Comment, Lui (Hachem) qui est Saint et dont les serviteurs sont saints, peut-Il jeter son regard sur de telles choses!' Voilà pourquoi l'œil de Bilaam a été crevé.» b) «...l'expression שְׂתָם הַעֵין (Chétoum Haayin) ... signifie: 'à l'œil clairvoyant'. Et de ce que le texte parle d'un œil et non de deux yeux ouverts, nous déduisons qu'il était borgne [Sanhédrin 105a]». 2) Bilaam fit sa propre louange pour deux raisons: a) Il disait que sa grandeur était supérieure à celle de son père Béor, et qu'il connaissait des secrets cachés à tous les autres Prophètes. Selon cette interprétation, **au clairvoyant regard** שְׂתָם הַעֵין (Chétoum Haayin) signifie que Bilaam jouissait d'une **vision prophétique supérieure** [Targoum Yonathan Ben Ouziel]. b) Bilaam pouvait attirer les forces du Mal sur un homme en dirigeant sur regard sur lui. Il leva les yeux dans le but de porter atteinte au Klal Israël, mais il n'eut le pouvoir de lui faire aucun mal car son mauvais œil – l'œil gauche dédié au mal – lui fut «fermé» [à la vue] (comme l'enseigne Rachi au verset 2: «**Bilaam leva ses yeux** - Il a voulu les faire pénétrer du Mauvais Œil»). [Or Ha'haïm]. 3) Rachi enseigne (Bamidbar 22, 5): «... Sans doute te demanderas-tu la raison pour laquelle le Saint béni soit-Il a fait résider Sa Chékina sur un païen pervers (comme Bilaam). C'est pour ne pas donner prétexte aux peuples du Monde à dire: 'Si nous avions eu des prophètes, nous aurions retrouvé le bon chemin'. Voilà pourquoi Il leur a élu des prophètes, mais ils ont brisé les barrières [morales] du Monde. Car les peuples, à l'origine, étaient hostiles à la débauche, et celui-là est venu les inciter à se livrer à la prostitution». Aussi, comment un homme impur put-il avoir la vision prophétique aussi clairvoyante? En réalité, il restait à Bilaam un membre non souillé par l'impureté; son œil crevé. Hachem le fit borgne afin de préserver ce membre pur et c'est grâce à cet œil qu'il parvint à avoir une telle vision prophétique [Baal Chem Tov]. 4) Le Midrache enseigne: «Tout ce que les Béné Israël mangent en ce Monde [principalement en Exil] provient des Bénédiction de Bilaam, mais les bénédiction qui leur ont été transmises par les Patriarches leur sont gardées pour l'avenir [l'époque messianique]». Les générations des Exils, chez qui l'on trouve des qualités et des défauts, le Saint béni soit-Il n'a pas voulu les montrer aux Patriarches, car ceux-ci n'auraient pas pu mettre tout leur cœur dans la bénédiction. C'est pourquoi Il a choisi Bilaam dont les yeux étaient affaiblis et qui ne distinguait que les formes générales, à savoir les qualités, sans se rendre compte des défauts, afin qu'il bénît les Enfants d'Israël de tout cœur [Michelei Yaacov]